

Magazine

DES ÉCOLES NUMÉRIQUES

Pages 12 et 13



La ville a investi dans le numérique pour la rentrée de tous les enfants en élémentaire



• VIDÉOPROTECTION :
NOUVELLES CAMÉRAS
Page 7



• CONSEIL DES AÎNÉS,
C'EST REPARTI !
Pages 8 et 9



• VIVEZ UN
WEEK-END MÉDIÉVAL
Page 16

Restaurant Bar Le Transat



Le Mercure Maurepas est heureux de vous annoncer sa réouverture le 1^{er} septembre !

Nous avons hâte de vous retrouver !

Et pour fêter cet évènement, venez nous rejoindre pour un **Happy Hour** du 2 au 11 septembre 2020 de 18h30 à 20h.

Notre terrasse sera prête pour vous accueillir et vous pourrez vous détendre après votre travail.



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rode de Camargue 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

On vous
sans condition

Nos estimations
sont gratuites*
et sans
engagement

*Aucune contrepartie financière de vous sera demandée conformément à la réglementation applicable. Estimation de la valeur du bien à la vente. Voir détails en agence.

Agence de Maurepas

Tél : 01 30 50 40 00

stéphane
plaza

Agence d'Elancourt

Tél : 01 30 50 30 00

Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

CUISINE TRADITIONNELLE

TERRASSE OUVERTE !



01 30 50 57 07  brasserie Le Maurepas
lemaurepas.com



FORUM DES ASSOCIATIONS

gymnase Malmédonne de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h

M A U R E P A S . F R

SAM **5** SEPTEMBRE
6 DIM



C'est la rentrée !

Chères Maurepatriennes, Chers Maurepatriens,

Une rentrée "générale"

À peine les dernières heures des vacances d'été écoulées que la rentrée des classes a sonné. Après des mois de perturbations dues à la crise sanitaire, c'est une rentrée "générale" qui s'annonce, avec la reprise des cours bien entendu, mais aussi le redémarrage de toutes les activités associatives, rendu possible par la réouverture de l'ensemble de nos équipements publics.

Notre « Forum des Associations » représentera cette année le véritable coup d'envoi de cette nouvelle saison qui, je l'espère, sera riche et variée pour chacun d'entre vous.

Pour cela, les services municipaux ont travaillé tout l'été à la remise en état de nos équipements, et à parfaire les protocoles sanitaires exigés pour leur réouverture. Alors bien entendu, nous devons respecter plus que jamais les gestes barrières et distanciations physiques, mais c'est là l'effort à consentir pour pouvoir retrouver notre activité et le dynamisme associatif de notre commune.

L'obligation du port du masque s'étend à de plus en plus de lieux et équipements publics, et pour ceux d'entre vous qui le souhaitent, vous pouvez toujours venir à l'accueil de l'Hôtel de ville munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour retirer un masque en tissu lavable.

Malheureusement, malgré ces précautions, plusieurs facteurs nous alertent sur le risque d'un renforcement de l'épidémie. Aussi, conformément aux recommandations du gouvernement, j'ai décidé avec mon équipe de l'annulation de deux événements majeurs de notre rentrée que sont le « vide-grenier d'automne » et les « Foulées de Maurepas », en raison de l'importance de leur fréquentation ou des difficultés d'organisation induites.

Un été divertissant et studieux

À Maurepas, l'été aura tenu toutes ses promesses. Pendant les mois de juillet et août, ce sont plus de 500 enfants qui auront profité des animations des centres de loisirs ou des nouvelles activités proposées durant l'été par le service jeunesse.

« Maurepas Estivale » aura accueilli de son côté, pour sa 6^e année d'existence, plusieurs milliers de visiteurs qui auront profité notamment de ses jeux d'eau qui ont fait son succès.

Cette pause estivale aura également été studieuse avec l'opération « vacances apprenantes » menée en partenariat avec nos enseignants dans deux de nos écoles, et qui aura permis à des dizaines de jeunes écoliers de retravailler des acquis scolaires en préparation de cette nouvelle année.

Des classes numériques

Ce sont près de 2 000 élèves qui ont fait leur rentrée scolaire dans nos écoles. Écoles qui bénéficieront cette année d'outils pédagogiques renouvelés, à l'exemple des 20 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI) déployés dans les écoles de la Malmédonne, des Fiches et des Coudrays. Désormais, l'ensemble de nos classes est équipé de matériel de dernière génération.

Cette ambition pédagogique numérique se prolonge jusque dans les mains de nos écoliers, puisque ce sont 10 nouvelles classes mobiles qui ont été mises en service. Ces 320 nouvelles tablettes permettront aux enseignants d'explorer de nouveaux contenus et expériences pédagogiques, de quoi susciter la curiosité et l'attention de nos écoliers.

Enfin, Maurepas s'est dotée d'une solution d'espaces numériques de travail permettant aux familles, comme c'est déjà le cas dans les collèges et lycées, d'accéder au cahier de notes de l'élève, à l'emploi du temps de la classe, à une messagerie numérique pour échanger avec l'enseignant, et enfin, à des ressources documentaires et manuels numériques en ligne.

Loin d'une course effrénée à la nouveauté, c'est là la mise en œuvre de notre vision d'une école moderne, qui permet l'usage de nouveaux moyens pédagogiques favorisant l'apprentissage de chacun.

Pour l'heure, je vous donne rendez-vous samedi et dimanche prochains pour notre traditionnel « Forum des associations » qui se déroulera exceptionnellement sur deux jours de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h au Gymnase de la Malmédonne.

Très belle rentrée à tous !

Chaleureusement,

Grégory GARESTIER
Votre Maire

CONCOURS DES VILLES FLEURIES MERCREDI 22 JUILLET



Après avoir, en 2016, remporté d'emblée 2 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris, la ville de Maurepas s'est à nouveau relancée dans la course pour une 3^e fleur. Un jury d'exception présidé par la vice-présidente de la région Île-de-France Hamida Rezeg, s'est déplacé à Maurepas. Le jury a été accueilli par Lucia Berny, conseillère municipale déléguée à l'Embellissement de la ville. Les 4 membres du jury ont découvert les nombreuses variétés de plantes, d'arbres ou encore d'arbustes qui ornent Maurepas. Ils ont été séduits par la qualité et la diversité du travail des agents du service des Espaces verts. Les membres du jury ont noté que la préservation de la biodiversité et l'accompagnement à la transition écologique animent toutes les actions de la municipalité.

LA HALLE DU MARCHÉ SE DOTE D'UNE « NOUVELLE PEAU » VENDREDI 17 JUILLET

En attendant la reconstruction de la halle du marché (deux temps de concertation avec la population ont déjà eu lieu en juin), la halle provisoire s'est vue revêtir d'une « seconde peau » pour le bien-être de nos commerçants. Elle a été installée à l'intérieur sous le toit de la structure. Elle a pour objectif d'assurer une meilleure isolation et d'éviter certains phénomènes de condensation. À cette occasion, l'éclairage a été renforcé.

N'oubliez pas : la halle du marché vous ouvre ses portes le mercredi et le samedi de 8h à 13h. Les règles sanitaires sont toujours appliquées : masques obligatoires, gel hydro alcoolique et distanciation physique.



HOMMAGE AUX ÉPOUX LAMBERT JEUDI 16 JUILLET

Le 16 et 17 juillet 1942, ce sont 13 152 Juifs qui sont arrêtés par la police lors de la « rafle du Vel' d'Hiv' ». La ville de Maurepas se souvient de l'acte héroïque d'Adèle et d'André Lambert, qui ont caché une jeune parisienne juive. Un hommage a été rendu par Grégory Garestier, maire, Myriam Debucquois, 1^{ère} adjointe au maire, et Laurent Burçon, adjoint au maire. Ils ont fleuri la plaque commémorative de la résidence étudiante de Maurepas qui porte le nom d'Adèle et André Lambert. Les deux époux maurepasiens ont été reconnus, en 1996, « Justes parmi les Nations ».



Cette cérémonie a précédé de deux jours, dimanche 19 juillet, la « Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France ». Retrouvez l'histoire d'Adèle et d'André Lambert en scannant le QRCode ou sur maurepas.fr

Animations d'été

DU 6 JUILLET AU 27 AOÛT

VILLAGE ESTIVAL AU STADE DU BOIS DU 6 AU 31 JUILLET

Au mois de juillet, le service jeunesse et le Relais Marianne ont proposé des activités variées aux jeunes et aux familles qui n'ont pas pu partir en vacances. Plus de 800 jeunes ont fréquentés le stade du Bois : c'est le bilan très positif de cette action. En partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, les « Quartiers d'été » (7 sorties au total pour 75 participants) ont également connu un très grand succès. Les jeunes Maurepasiens étaient accompagnés à chaque fois par 2 animateurs de la commune.



MAUREPAS ESTIVALE À L'ÉCOLE DES BESSIÈRES DU 3 AU 26 AOÛT

Encore un grand succès pour la 6^e édition de Maurepas Estivale à l'école élémentaire des Bessières, rue de Noirmoutier. Comme tous les ans les nombreuses animations et jeux ont su séduire toutes les générations. Les structures gonflables géantes n'ont pas manqué d'attirer les jeunes amateurs de glisse tandis que leurs parents prenaient d'assaut les transats et les parasols. À l'année prochaine !



LES JEUNES MAUREPASIENS À PORT-ROYAL DES CHAMPS LUNDI 27 JUILLET

Les jeunes maurepasiens étaient à Port-Royal des Champs dans le cadre de l'opération « C'est mon patrimoine ! » initiée par le ministère de la Culture. En présence de l'adjoint au maire, Laurent Burçon, une quarantaine d'enfants du Centre de Loisirs Primaire (CLP) de Maurepas se sont déplacés au Musée national de Port-Royal des Champs, à Magny-les-Hameaux, pour participer à des jeux en plein air et des ateliers manuels. Pour mener à bien cette mission, le musée a fait appel à l'association le « Centre Athéna » dirigé par Gabrielle Lespagnol.



MATCHES DE FOOT MAUREPAS-COIGNIÈRES JEUDIS 23 ET 30 JUILLET

Le 23 juillet dernier s'est déroulé une rencontre amicale et sportive lors d'un match de football entre les deux structures jeunes de Maurepas et Coignières. Le coup d'envoi du match a été donné par le maire de Maurepas, Grégory Garestier, et le maire de Coignières, Didier Fischer. L'objectif de cette rencontre sportive était de créer du lien entre les jeunes de 14 à 17 ans des deux communes. Malheureusement pour Maurepas, Coignières s'est imposé pour le match aller. Le match retour, qui devait se dérouler jeudi 30 juillet au stade de Coignières, a été reporté pour raison de canicule.





VIDÉOPROTECTION : LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

La protection des habitants est une des priorités du mandat et une demande forte des Maurepasiens.

La municipalité vient de faire installer 5 mâts de vidéoprotection dans la ville : au square de Rohan, au rond-point de Mopti, avenues de Limagne et du Forez et boulevard Miserey.

La Ville de Maurepas rénove et étend son réseau de vidéoprotection. Cette modernisation permet d'améliorer constamment la sécurité et la tranquillité

publique. Elle répond aux attentes des habitants notamment formulées lors des différentes réunions de concertation relatives à la rénovation de squares et jardins. C'est ainsi que chaque nouvelle aire de jeux bénéficie désormais de caméras.

LE MATÉRIEL ET SES EMPLACEMENTS

Le dispositif utilisé est souvent une caméra fixe. Dans tous les cas, celle-ci visionne uniquement le passage dans le square et l'aire de jeux. L'installation de mâts de 12 mètres de haut

est indispensable afin d'envoyer les images au centre de supervision urbain (CSU), installé dans des locaux sécurisés de la Police municipale. Ces images passent par des ondes radios, c'est la raison pour laquelle des mâts de grande taille sont nécessaires.

Les emplacements dans la ville n'ont pas été choisis au hasard, ils ont été déterminés en collaboration avec la Police nationale et en fonction des impératifs de sécurité publique. C'est ainsi que le square de Rohan, le rond-point de Mopti, les avenues de Limagne et du Forez et le boulevard Miserey seront équipés de caméras. Les images, une fois réceptionnées au CSU, sont visionnées par un agent assermenté et exploitables uniquement sur réquisition d'un officier de police judiciaire de la Police nationale.

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Les parties privatives ne sont pas filmées conformément à l'article 2 de l'arrêté préfectoral qui autorise la vidéo-protection :

« les propriétés avoisinantes doivent être hors du champ de vision des caméras. Leur vision devra être floutée ou masquée ». Ainsi, des masques numériques sont apposés sur les parties privatives (habitations et jardins privées). Seul le domaine public est vidéo-protégé.

PROTOXYDE D'AZOTE : LA VILLE PROTÈGE LES JEUNES ET ALERTE LES PARENTS



Cartouches de protoxyde d'azote

La jeunesse est confrontée à une nouvelle mode : l'usage du protoxyde d'azote comme gaz hilarant. Vendu en libre-service, ce gaz est généralement utilisé dans les siphons à chantilly. Depuis peu, il est détourné de sa fonction première en devenant un gaz euphorisant. Les petites bombonnes argentées se retrouvent de plus en plus sur les trottoirs ou dans les parcs. Les autorités sanitaires nationales mettent en garde sur la consommation du produit, entraînant des troubles neurologiques ainsi que des baisses de la tension artérielle, des troubles du rythme cardiaque, des pertes de connaissances et de réflexes. Ces symptômes entraînent parfois dans les cas les plus extrêmes le décès de l'individu. Pour lutter contre ce phénomène, alerter les parents afin qu'ils préviennent leurs enfants, le maire de Maurepas, Grégory Garestier, a pris un arrêté municipal interdisant « la détention, l'utilisation et le dépôt [de protoxyde d'azote] sur la voie publique et dans les parcs et jardins ouverts au public, par des personnes mineures ou majeures, à des fins de gaz hilarant », dans un souci de santé publique et de protection de la jeunesse. Les cartouches pourront dès lors être confisquées par les forces de l'ordre. La consommation pourra entraîner des amendes de 38 € et pour l'abandon des cartouches dans les espaces publics cela coûtera jusqu'à 68 €.

CONSEIL DES AÎNÉS :

les bonnes idées n'ont pas d'âge !



Véronique Millot
Adjointe au maire déléguée
aux Seniors, aux Actions
intergénérationnelles et
à la Communication

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue ses actions envers les seniors de Maurepas en renouvelant le Conseil des aînés. Cette instance de réflexion collective accompagne le CCAS et la ville dans l'amélioration de la qualité de vie des seniors à Maurepas. Le Conseil se réunit pour échanger sur toute question ou projet intéressant les services publics et les équipements de proximité.

DES RENCONTRES QUALITATIVES

Le Conseil des aînés permet aux seniors de s'impliquer dans la vie locale et d'aborder des sujets spécifiques. Ainsi, de nombreuses thématiques sont abordées lors des séances plénières telles que la culture, les loisirs, l'information aux aidants, l'environnement ou encore la santé. Ensuite, la Ville et le CCAS mettent en œuvre les dispositions nécessaires pour réaliser les projets ou idées proposés lors des

assemblées du conseil. Cette coopération montre une démocratie locale participative unie et active.

LE CONSEIL RECRUTE !

Âgé de 62 ans ou plus ? Vous désirez vous impliquer dans la vie de la cité ? Une place au sein du nouveau Conseil des aînés vous attend ! Pour cela, il vous suffit de postuler. Pas besoin de curriculum vitae, mais vous devrez remplir une fiche de candidature, préciser votre âge, votre quartier d'habitation et les motivations de la candidature. Les membres sortants peuvent se représenter.

Les membres du Conseil des aînés sont élus pour six ans (le dernier ayant été constitué en 2017). Si le nombre de candidats volontaires est supérieur au nombre de places, un tirage au sort sera effectué par le maire et l'adjointe au maire déléguée aux seniors, Véronique Millot.

CANDIDATURE JUSQU'AU 9 OCTOBRE

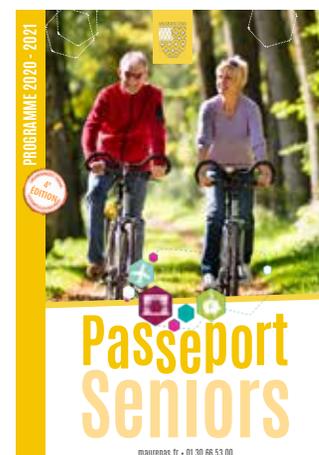
Ce conseil sera constitué de 46 membres. Les conseillers se réuniront au minimum 3 fois par an dans le cadre des séances plénières. Des groupes de travail auront lieu tout au long de l'année autour de thématiques précises telles que le lien social, la prévention ou le cadre de vie.

Vous avez jusqu'au 9 octobre 2020 pour candidater soit sur maurepas.fr ou en allant chercher le bulletin au CCAS, square de la marche. Première réunion plénière prévue début novembre.

Information : 01 30 66 53 00 ou sur maurepas.fr

LE PASSEPORT SENIORS EST DISPONIBLE

Maurepas propose pour la quatrième année consécutive le « Passeport seniors » à l'attention de tous les Maurepasiens âgés de plus de 62 ans. Il permet de s'inscrire à de nombreuses animations, voyages et activités proposés par la Ville et de bénéficier de tarifs réduits. Comment obtenir le « Passeport seniors » ? Pour les nouveaux adhérents, il est nécessaire de fournir les documents suivants : la fiche d'adhésion complétée (téléchargement possible sur maurepas.fr ou disponible à l'accueil du CCAS), une photocopie de la pièce d'identité, une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, un chèque de 8 euros à l'ordre de régie REC animations diverses – CCAS Maurepas, un avis d'imposition (passeport seniors gratuit pour les personnes non imposables). Toutes les personnes déjà titulaires du passeport n'ont pas à s'acquitter de ces formalités. Leur passeport est renouvelable automatiquement.



SEMAINE BLEUE

Une quatrième année consécutive pour la Semaine bleue intercommunale organisée avec Coignièrès et Maurepas du 5 au 9 octobre 2020.

C'est encore une semaine qui s'annonce riche en activités pour les seniors de Maurepas et de Coignièrès. En effet, la collaboration entre les communes permet aux seniors de bénéficier d'une semaine bleue remplie d'activités variées comme des rencontres ou des visites. Cette année le thème national retenu est : « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». On notera ainsi des conférences sur le thème du « bien vieillir », « bien dans son assiette » mais aussi sur les mobilités, encadrées par des professionnels pour expliquer les bons gestes à suivre. Vous trouverez ci-contre le détail de la manifestation. Pensez à vous inscrire dès maintenant auprès du CCAS de Maurepas. Respect absolu des « gestes barrières ».

Renseignements : 01 30 66 53 00 ou ccas@maurepas.fr

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE

► Lundi 5 octobre

10h-11h : Marche découverte sur les traces du patrimoine de Coignièrès – départ place de l'Eglise de Coignièrès

15h-16h : Conférence sur Louis XIV et les femmes de sa vie - Espace Albert Camus (Maurepas)

► Mardi 6 octobre

9h-11h : Conférence sur la mobilité (déplacements piétons, code de la route et aides techniques) – Salle des fêtes de Maurepas

14h-18h : Loto (grille à 2,50 €, à payer sur place) – Salle St Exupéry (Coignièrès)

► Mercredi 7 octobre

10h-11h30 : Marche découverte sur les traces du patrimoine de Maurepas – départ parking du CCAS de Maurepas

► Jeudi 8 octobre

10h-11h : Conférence de présentation ateliers « bien dans son assiette » - Mille Club (Maurepas)

► Vendredi 9 octobre

10h-11h : Conférence de présentation ateliers « bien vieillir » - Mille Club (Maurepas)

15h-16h : Atelier sport découverte – Maurepas

DES REPAS À DOMICILE

Manger équilibré tous les jours est un enjeu important pour garder sa forme physique et profiter de sa santé.

Le service de maintien à domicile du CCAS propose la livraison de repas. C'est un repas complet composé de 5 éléments : entrée, plat, accompagnement, féculent ou légume, dessert et pain qui est proposé pour les seniors. Chaque plat est confectionné pour chaque jour de la semaine puis livré du lundi au vendredi au domicile. Le livreur, véritable relai de la coordinatrice, dépose directement dans le réfrigérateur le repas et s'assure que le bénéficiaire se porte bien. En cas de problème, il contacte directement la coordinatrice.

Pour bénéficier de la livraison à domicile de ces repas, il faut formuler la demande auprès du CCAS de Maurepas par téléphone au 01 30 66 53 00 ou sur ccas@maurepas.fr



LES SENIORS BIEN ENTOURÉS



Certains seniors n'ont pas pu partir en vacances cet été, la municipalité leur a donc proposé un large éventail d'activités durant cette période, qui fut aussi marquée par de fortes chaleurs.

Après des temps difficiles en raison de la crise sanitaire, le divertissement est essentiel pour retrouver joie et bonne humeur. Au mois de juillet, chaque jeudi matin, des séances de remise en forme leur ont été proposés sur le grand mail ainsi que des activités intergénérationnelles dans le cadre des animations d'été au stade du Bois. En août, les animations sportives se sont déroulées à Maurepas Estivale, dans la cour de l'école des Bessièrès. Enfin, en raison des périodes caniculaires, le CCAS a engagé le plan canicule afin de suivre les seniors inscrits sur les listes des personnes fragiles pour leur apporter des conseils : hydratation, aération... Ce sont près de 500 appels téléphoniques qui ont été passés. Un lien social essentiel lors de la période de forte chaleur.

Toutes les règles sanitaires ont été mises en œuvre pour veiller à la plus grande des sécurités.

FORUM DES ASSOCIATIONS

La 29^e édition du Forum des Associations de Maurepas se déroulera samedi 5 et dimanche 6 septembre 2020, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h, au gymnase de la Malmedonne (entrée par l'avenue de Limagne). Cette formule sur deux jours a été retenue en raison des impératifs sanitaires liés à la Covid-19. C'est l'occasion de rencontrer tout le tissu associatif maurepasien. Bien entendu, les règles sanitaires seront appliquées : masques obligatoires, distanciation physique et gel hydro alcoolique.



FÊTE DES VOISINS : VENEZ CHERCHER VOS KITS

Le 18 septembre prochain, participez à la fête des voisins dans votre rue ou votre quartier. Vous avez jusqu'au 15 septembre pour venir chercher les kits d'organisation proposés par la ville de Maurepas (nappes, T-shirt, etc.). Pour en bénéficier, il vous suffit d'aller sur maurepas.fr rubrique démarches en ligne. Puis remplissez un formulaire d'inscription et le service Animation de la ville prendra contact avec vous.



CLUB COUP DE POUCE

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le club Coup de Pouce a fermé ses portes précocement à l'école des Friches. Ce qui a été jugé dommageable pour la dizaine d'enfants qui le fréquentent. C'est pourquoi il a été décidé de le prolonger pour 2 mois à partir de cette rentrée scolaire pour l'effectif de l'année dernière.

Cette action s'inscrit dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative de Maurepas, soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Conseil Départemental des Yvelines, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale et l'association Coup de Pouce.

Contact : Mission Politique de la ville – DRE – Coordination CLSPD. Tél. : 01 30 66 54 18



MAUREPAS POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Samedi 19 septembre, de 10h à 13h, ne manquez pas la visite de la ville pour les nouveaux habitants. Rendez-vous à 10h à l'Hôtel de ville (entrée par le grand escalier, place Charles-de-Gaulle) pour une visite en bus. Grégory Garestier, maire de Maurepas, et des membres du conseil municipal guideront les habitants en leur fournissant de précieux renseignements.

N'hésitez pas à vous inscrire sur l'espace citoyens via maurepas.fr.

Plus de renseignements sur : service Animation de la Ville, 01 30 66 54 27.

UN PROTOCOLE SANITAIRE ADAPTÉ



Les établissements scolaires vont de nouveau accueillir des élèves à partir du 1^{er} septembre. On vous explique dans quelles conditions.

Dans le courant de l'été, le ministère de l'Éducation nationale a diffusé une nouvelle version du « *Protocole sanitaire - Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021* ». Que faut-il en retenir ? Essentiellement que « *les règles relatives à la distanciation et à la limitation du brassage ont été assouplies* ».

RETOUR EN CLASSE

Tous les élèves seront accueillis tous les jours sans exception. La distanciation physique ne sera plus obligatoire lorsqu'elle n'est « *pas matériellement possible ou qu'elle ne*

permet pas d'accueillir la totalité des élèves ». L'assouplissement de la règle s'applique dans tous les autres espaces, clos ou non, des écoles : bibliothèques, garderies, réfectoires, etc. Le protocole rappelle néanmoins que l'espace doit être réorganisé afin de « *maintenir la plus grande distance possible entre les élèves* ».

MASQUES

En tissu ou jetable, le masque sanitaire devra être porté par tous, professeurs ou élèves, dès l'âge de 11 ans, cela ne concerne donc pas les enfants d'élémentaires. Les enseignants devront rappeler aux élèves les gestes barrières, comme le lavage des mains ou l'éternuement

dans le coude. Le port du masque obligatoire ne s'appliquera pas aux personnels des écoles maternelles pour ne pas altérer leurs relations avec les plus petits.

RÉCRÉATIONS

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs et espaces collectifs sera possible dès le 1^{er} septembre. Les enfants pourront également retrouver leurs camarades des autres classes pendant la récréation et les pauses déjeuner : la limitation du brassage entre les groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Le protocole sanitaire autorise également « *la mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliant réutilisables, crayons, etc.)* ». Les arrivées et les départs de l'école devront être « *particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents* ».

NETTOYAGE DES LOCAUX

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Une fois par jour également : nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et le personnel dans les salles et les espaces communs.

Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.

DEUX MANIFESTATIONS ANNULÉES

Consciente de ses responsabilités, après avoir pris connaissance des nouvelles instructions du gouvernement (décret du 19/08/20) et constaté les signes concordants d'une reprise de l'épidémie de COVID-19, la municipalité a pris la décision d'annuler, mercredi 19 août, deux manifestations programmées dans les prochaines semaines : il s'agit des Foulées de Maurepas (3/10) et du vide-greniers d'automne (11/10).

D'autres manifestations sont néanmoins maintenues : le Forum des Associations (5 et 6/09), le week-end médiéval (12 et 13/09), la matinée d'accueil des nouveaux habitants (19/09) ou la présentation de la saison culturelle (4/11).

Pourquoi conserver certains rendez-vous et en annuler d'autres ? Bien que se déroulant en extérieur, le vide-grenier réunit environ 10 000 personnes dans le centre-ville de Maurepas. C'est deux fois plus que les 5 000 autorisés. Et la Ville n'est pas en capacité de faire respecter les « gestes barrières » d'une telle foule. En ce

qui concerne les Foulées, les consignes applicables à ce type de course sont très strictes. La Ville n'est pas en mesure de les faire appliquer correctement.

En revanche, l'édition 2020 du Forum des Associations a été pensée dès le départ en fonction des contraintes sanitaires. Le gymnase Malmédonne a été aménagé en conséquence et l'événement se déroulera exceptionnellement sur 2 jours. Il en va de même pour les autres manifestations maintenues.

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

LE VIRAGE NUMÉRIQUE SE POURSUIT

Près de 2 000 élèves font leur rentrée le 1^{er} septembre dans les écoles maternelles et élémentaires. Les solutions numériques au sein des écoles élémentaires deviennent incontournables. La Ville poursuit leur déploiement afin de préparer les enfants aux défis de l'avenir.

Le bien-être des enfants, qu'elle accueille jusqu'à l'âge de 10 ans dans les écoles maternelles et élémentaires, est une des priorités de la municipalité.

Près de 2 000 enfants sont ainsi scolarisés dans les 16 écoles de Maurepas et à l'école intercommunale Jean de La Fontaine, à Élancourt.

L'année scolaire 2020/2021, dont la rentrée est fixée au mardi 1^{er} septembre pour les enfants, sera marquée par les conséquences de la crise sanitaire (virus SARS-CoV-2 provoquant la COVID-19). En la matière, les agents de la Ville comme ceux de l'État, les familles et les enfants doivent se conformer aux consignes du gouvernement (*lire en page 11*). Le ministère de l'Éducation nationale prévoit un accueil dans le respect des règles sanitaires et avec un bionettoyage des équipements en insistant sur les zones fréquemment touchées.

L'expérience des derniers mois et la généralisation de la pratique des enseignements « à distance » a entériné le bien-fondé du « virage numérique » impulsé par la municipalité depuis 2014.

Cet été, la Ville de Maurepas, a poursuivi cette nécessaire modernisation en remplaçant 20

nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI) dans les écoles de la Malmedonne, des Fiches et des Coudrays.

15 casiers, 16 bornes WiFi et 320 Tablettes ont également été installés dans les écoles de la Malmedonne des Bessières, des Fiches et de la Marnière, ce qui représente un total de 10 classes mobiles.

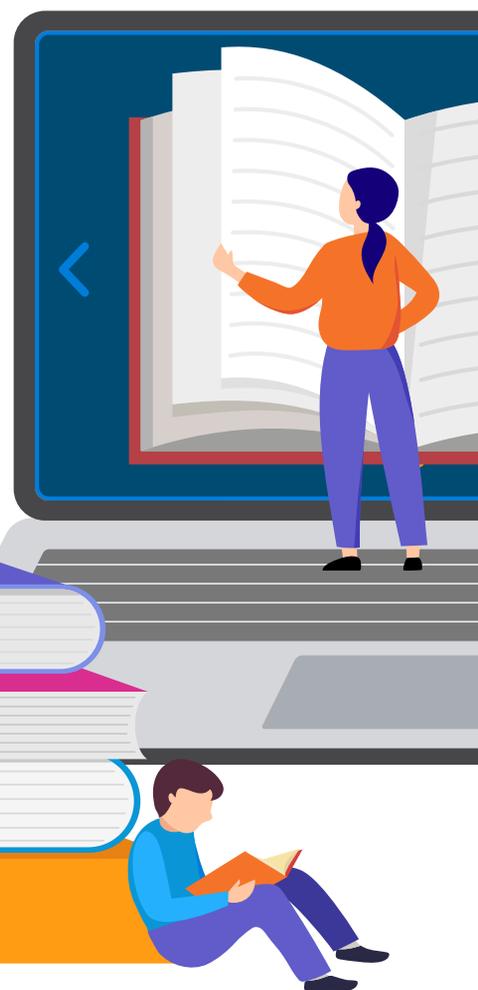
Cette rentrée scolaire verra l'entrée en service des espaces numériques de travail (ENT) dans les écoles de Maurepas.

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Les nouveaux espaces numériques de travail (ENT) créés pour la ville de Maurepas par Itop Education, éditeur et créateur de logiciels français, se nomment oZe. Tout un programme !

Cet outil permet aux enseignants et aux parents d'accéder aux services suivants : gestion informatisée des notes et des emplois du temps, messagerie électronique, cahier de texte numérique,

espaces de dépôt et de partage de fichiers, forums de discussion, accès à des ressources documentaires, à des manuels numériques ou à d'autres services en ligne.



16 bornes wifi

dans les écoles de la Malmedonne des Bessières, des Fiches et de la Marnière.

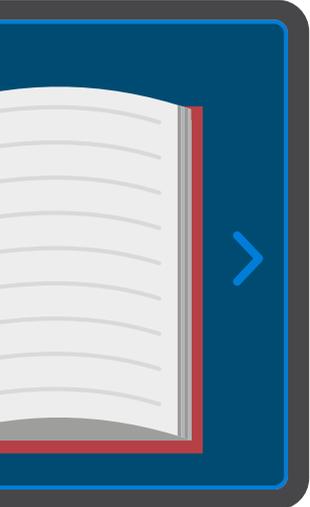
BIENVENUE À

► Sylvain RIUNÉ, nouveau directeur de la maternelle Coudrays

► Gwendoline NOËL, nouvelle directrice de la maternelle Haute-Futaie.

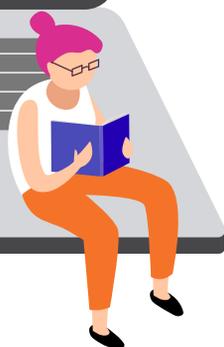
320 tablettes

installées dans les écoles
de la Malmedonne des Bessières,
des Fiches et de la Marnière.



20 nouveaux vidéoprojecteurs interactifs (VPI)

dans les écoles de la
Malmedonne, des Fiches et
des Coudrays.



QUESTION À
LAURENT BURÇON

Adjoint au maire délégué aux
Finances, à la Commande publique,
à la Vie scolaire et à l'Enfance.

Comment se présente cette rentrée ?

La crise sanitaire n'est pas terminée. Nous mettons tout en œuvre, dans le respect des instructions du gouvernement, pour un accueil de tous les acteurs de la communauté scolaire dans les meilleures conditions. Ces derniers mois ont montré cependant la pertinence des outils numériques permettant « la classe à distance » et la continuité de l'enseignement. Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à aider les enfants et leurs familles à traverser cette période difficile.

Les outils numériques représentent un levier de transformation puissant pour accompagner la politique éducative. Ils ne doivent cependant pas faire oublier que, malgré les facilités offertes par la technologie, la place des enfants est à l'école, dans la classe avec leurs professeurs, dans la cour de récréation avec leurs camarades, à la cantine, au centre de loisirs... C'est à l'école que s'opère la socialisation, c'est au contact des autres que nos enfants se responsabilisent.



QUESTION À
ÉRIC NAUDIN

Adjoint au maire délégué Ville
intelligente, à l'Entretien et à la
Sécurité des équipements municipaux

Quelle est la nouveauté de cette rentrée ?

Aujourd'hui, Maurepas franchit une nouvelle étape avec la mise en place des espaces numériques de travail (ENT) dans toutes les écoles. Dès 2014, j'ai participé au virage numérique initié par la municipalité. C'est peu dire que nous partions de loin... Aujourd'hui, les tablettes tactiles et les vidéoprojecteurs interactifs sont généralisés, les liaisons en très haut débit grâce à la fibre sont la norme.

LES EFFECTIFS DANS NOS ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

686 élèves
en maternelle

1 213 élèves
en élémentaire

(Chiffres juillet 2020)

LA CARTE DES TRAVAUX D'ÉTÉ

Réalisés par des entreprises spécialisées sélectionnées par la ville, après mise en concurrence, ou directement par les agents de la commune (« en régie »), des travaux ont été menés en juillet et en août à Maurepas. En voici quelques-uns.



PENDANT

VILLAGE

CHEMIN DES PETITS-FOSSÉS

Remplacement du portail et modification des accès du Centre de Loisirs Primaire (CLP).



BESSIÈRES

PARKING DU GYMNASE RUE DU RAZ

Réalisation du marquage au sol



CENTRE-VILLE

AVENUE DE VENDÉE

Mise en accessibilité de trois traversées piétonnières pour les personnes à mobilité réduite.



PENDANT



CENTRE VILLE

PLACE JACQUES RIBOUD

Ponçage de la rampe facilitant la circulation des PMR entre la place et la rue du Bourbonnais. De l'huile de lin bio a été ensuite appliquée sur le bois pour le protéger.



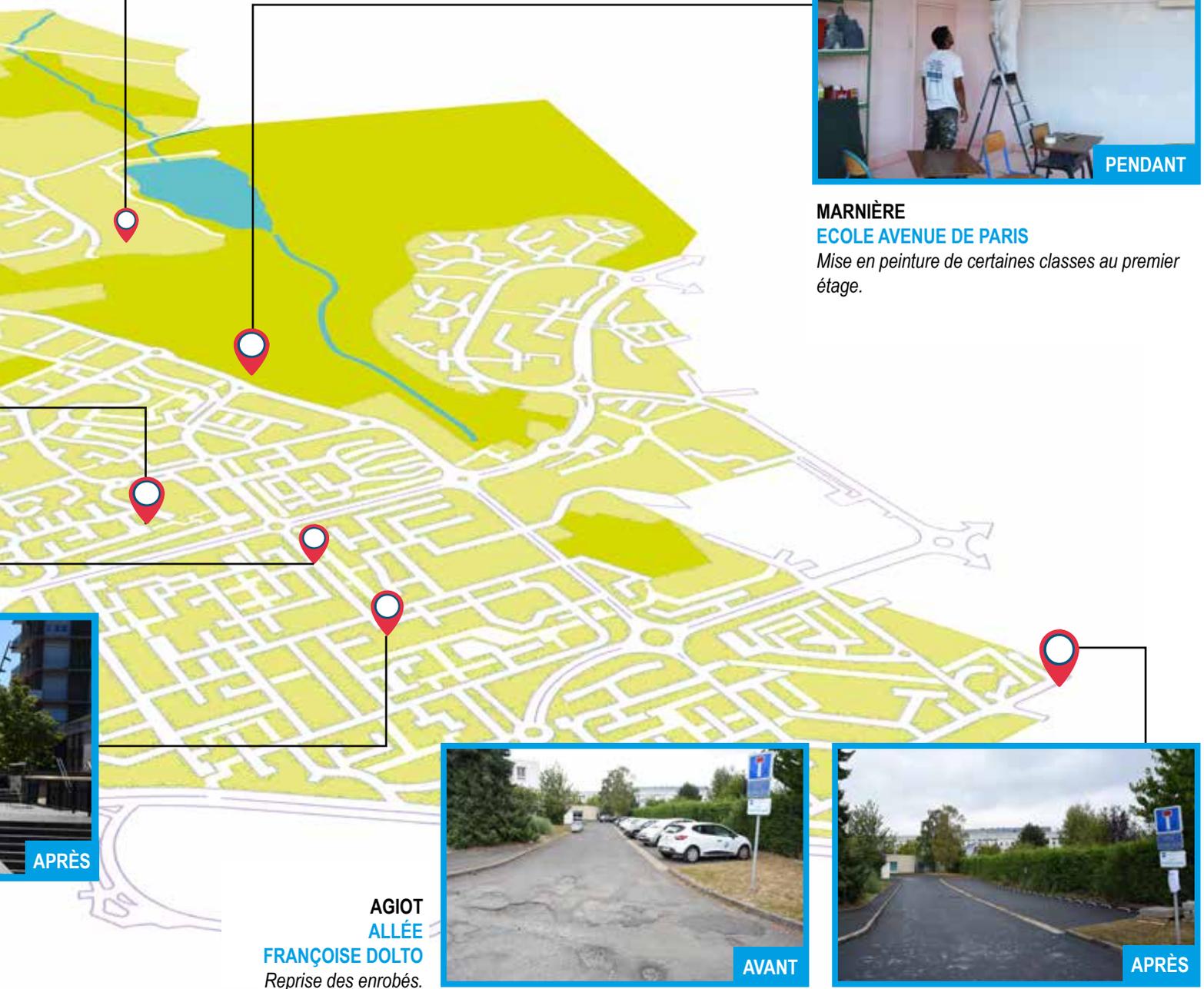
VILLAGE
SENTE DE LA CÔTE RONDE
Reprise des enrobés.

PENDANT



PENDANT

MARNIÈRE
ECOLE AVENUE DE PARIS
Mise en peinture de certaines classes au premier étage.



APRÈS

AGIOT
ALLÉE
FRANÇOISE DOLTO
Reprise des enrobés.



AVANT



APRÈS



WEEK-END MÉDIÉVAL

MAUREPAS AU TEMPS DU MOYEN-ÂGE

Lors du week-end du 12 et 13 septembre, les associations des Regrattiers d'histoire et Maurepas d'hier et aujourd'hui vous font voyager à travers l'époque médiévale.

Qui n'a jamais rêvé de voyager dans le temps et partir à la rencontre de l'époque médiévale ? À travers des démonstrations et des reconstitutions de la vie paysanne, cet événement vous plongera en totale immersion au cœur des temps anciens.

Tout le week-end, à la ferme de Maurepas, les animations et notamment des reconstitutions de combats se succéderont et se compléteront pour tout comprendre sur la vie de l'époque. Des échoppes seront également présentes. La reconstitution des combats sera certainement la partie la plus spectaculaire.

Cette année, l'aventure chevaleresque ouvre ses portes à une veillée nocturne. À partir de 19h30, une viande grillée à la façon d'antan, à la broche sur un feu de bois, sera proposée à la vente et pourra être dégustée. Durant la veillée nocturne, un feu de joie semblable aux feux de saint Jean, habituellement allumés lors du solstice d'été au Moyen-Âge, sera présenté au public. Le tout encadré par les pompiers de Maurepas. Il faut savoir qu'à cette époque les paysans représentaient 95 % de population et ne savaient ni lire ni écrire. Les veillées étaient donc un moyen de partager oralement des histoires entre les villageois ou encore d'échanger sur les traditions et la vie militaire. Un moment de partage convivial le temps d'une soirée afin de se défaire du quotidien et du travail dans les champs. Avec cette nouveauté, vous serez immergés plus profondément au cœur des traditions médiévales mélangeant histoires et feu spectaculaire.

Pour assurer une sécurité lors de cet événement, toutes les mesures sanitaires seront appliquées, à savoir : respect absolu des « gestes barrières ».

Au programme du week-end médiéval de nombreuses activités, mais aussi des démonstrations :

SAMEDI

- ▶ 11h30 : accueil par les élus suivi d'un pot de bienvenue
- ▶ 12h - 12h30 : artillerie
- ▶ 15h - 15h45 : escrime
- ▶ 16h15 - 16h45 : danse
- ▶ 17h - 17h30 : artillerie
- ▶ 19h30 : veillée nocturne

DIMANCHE

- ▶ 12h - 12h30 : artillerie
- ▶ 15h - 15h45 : escrime
- ▶ 16h15 - 16h45 : danse
- ▶ 17h - 17h30 : artillerie

Ferme de Maurepas, rue de Coignièrès.
Entrée libre.



FLEURISSEMENT : ON SOIGNE LE DÉCOR

Sur les ronds-points, le long des avenues et des pistes cyclables, Maurepas est une ville bien fleurie. Depuis plusieurs années maintenant le service des Espaces verts s'emploie à rendre la ville agréable à vivre avec un fleurissement naturel.

Vivaces, fleurs annuelles, et arbustes se mélangent pour composer l'univers des espaces verts maurepasien. Ces symphonies colorées offrent parfois une thématique comme l'évocation de la vie paysanne d'antan grâce aux machines agricoles anciennes.



Certaines de ces compositions sont destinées à orner la Ville toute l'année tandis que d'autres sont éphémères. Aux beaux jours, Maurepas s'habille d'un décor haut en couleur. Des fleurs jaunes, bleues, mauves ou encore rouges donnent vie à nos espaces publics et à nos quartiers. Embellir dans le respect du

développement durable est la mission principale du pôle Cadre de vie. Le service des Espaces verts inspecte régulièrement la bonne santé des végétaux.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Aujourd'hui, l'eau se fait rare, entre surconsommation et sécheresse ce qui complique la gestion. La municipalité, respectueuse de l'environnement et engagée dans lutte pour la biodiversité, plante des vivaces dans ses espaces verts. En plus de garantir un paysage floral varié, les vivaces offrent une floraison en limitant l'arrosage. De plus, présentes toute l'année, elles évitent trop de fleurs éphémères dans des lieux peu propices à leur développement. Grâce aux vivaces et au travail des agents municipaux, la canicule du mois d'août n'a pas asséché les compositions et a permis de montrer une ville colorée qui réchauffe le cœur des Maurepasien.

PARIWEST : BIENVENUE À ATOL

Dans la galerie de l'hypermarché Auchan, à Pariwest, la boutique Optic2000 change de nom et devient ATOL.

Les produits, les tarifs, les offres, les partenariats mutuelles et l'équipe restent inchangés. Vous trouverez ces professionnels de l'optique à côté du manège, bien connu des petits Maurepasien et de leurs parents...

Contact : sur rendez-vous par téléphone au 01 30 66 75 85 et par courriel : atol.maurepas@gmail.com

PARIWEST : ETIXIA LANCE SES TRAVAUX

La zone commerciale Pariwest a besoin d'un second souffle. Les travaux de restructuration de l'ensemble autour de l'enseigne Kiabi (4200 m²) ont commencé cet été. Etixia annonce une livraison à la fin de l'année 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet « Repenser la périphérie commerciale » porté par Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'ensemble de Pariwest (Maurepas-Coignières). Ce secteur profondément réaménagé sera renforcé par une entrée directe à partir du grand rond-point central.

Deuxième pôle commercial de l'agglomération avec plus de 500 M€ de chiffre d'affaires, le secteur Pariwest – Forum Gibet – Les Portes de Chevreuse, qui s'étend sur les villes de Maurepas et Coignières, comptabilise 160 000 m² de surfaces commerciales et regroupe plus du tiers des emplois de ces deux communes.

Lauréate de l'appel à projets « Repenser la périphérie commerciale » lancé par l'État en 2018, SQY bénéficie d'un soutien financier et technique du ministère de la Cohésion des territoires pour engager une redynamisation de cet écosystème, en perte d'attractivité.

NOTRE RÉSEAU DE BUS SE RENFORCE

Dès le 31 août 2020, lors du passage aux horaires d'hiver, la ligne 422 du réseau de bus de Saint-Quentin-en-Yvelines desservant la commune de Maurepas connaît une amélioration.

Après la restructuration des lignes de bus en septembre 2018, répondant aux nouveaux besoins de la population, une nouvelle avancée est apportée sur la ligne de bus 422. En effet, Île-de-France Mobilités renforce les horaires avec deux nouveaux passages. La ligne relie Élancourt Les Côtes à la gare de La Verrière, en passant par Maurepas. Cette amélioration participe à la prise en compte des demandes et des nouveaux besoins des Maurepasiens. Quels sont ces nouveaux horaires ? Ce sont deux courses supplémentaires qui viennent enrichir celles déjà existantes. En effet, une nouvelle course le matin en direction de la gare de La Verrière avec un départ à 8h09 de Bois Joli. Ainsi que l'ajout d'une



course le soir à 17h17 au départ de la gare de La Verrière en direction d'Élancourt Les Côtes. Les avantages de ces deux nouvelles courses : « une capacité de transport doublée » en matinée afin de permettre une plus large accessibilité à la gare mais aussi au collège Alexandre Dumas et au lycée des Sept Mares. Puis en fin de journée, une extension de l'heure de pointe avec plusieurs possibilités d'horaires pour les déplacements. Avec ces changements, cette ligne sera à 70 % accessible pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) avec un parc automobile totalement compatible.

www.sqybus.fr

VOS ÉLUS À L'AGGLOMÉRATION



De gauche à droite :

- ▶ Grégory Garestier, 4^e vice-Président délégué à l'Habitat
- ▶ Pascale Denis, conseillère communautaire
- ▶ François Liet, conseiller communautaire délégué à la Voire
- ▶ Véronique Rocher, conseillère communautaire
- ▶ Eric Naudin, conseiller communautaire membre de la commission d'appel d'offre
- ▶ Yann Lamothe, conseiller communautaire

RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKKOUCH ET SON ÉQUIPE
VOUS ACCUEILLENT AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 50 03 28



HORIZON

VIRTUAL VR REALITY

Venez découvrir la réalité Virtuelle

Plus de 50 expériences

ESCALADEZ L'EVEREST, DEVEZ ASTRONAUTE, OU AFFRONTÉZ
UNE HORDE DE ZOMBIES EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU COLLÈGUES

1ère expérience 100% Offerte !

Ouvert
7j/7



À scanner pour
en savoir plus



3 avenue Louis Pasteur 78310 Maurepas - Village des Loisirs

09 69 80 31 14 - www.horizon-vr.fr



VOTRE OPTICIEN
OPTIC 2000 de MAUREPAS
devient

ATOL
MON OPTICIEN

Pour cette occasion, votre opticien est heureux
de vous offrir des

CHÈQUES CADEAUX **EXCLUSIFS**

C.Cial Auchan Pariwest
6 Av. Johannes Gutenberg, 78310 Maurepas
01 30 66 75 85



90€ OFFERT*

*Valable sur tout équipement progressif (monture + 2 verres). Minimum de 500€ d'achat. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.



50€ OFFERT*

*Valable sur tout équipement unifocal (monture + 2 verres). Minimum de 250€ d'achat. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.



-20%
DE REMISE*
sur une sélection
DE SOLAIRES

*Offre valable sur une sélection de lunettes solaires sans correction. Offre non cumulable.

VOS LUNETTES
DE NATATION
à votre vue**
POUR **1€ DE PLUS**



1€*

**Pour 1 euro de plus. **Pour tout achat d'une monture équipée de 2 verres correcteurs Essilor d'une valeur minimale de 250 Euros. Correction unifocale de +6.00 à -6.00. Cette offre ne peut être cumulée avec une autre promotion en cours.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 30 JUIN 2020



Le conseil municipal de Maurepas, réuni selon les nouvelles règles sanitaires, a adopté de nombreuses délibérations dans le domaine des finances : approbations du compte de gestion et du compte administratif 2019, vote du budget 2020, vote des taux de fiscalité locale, vote des tarifs des services communaux et des redevances, vote des subventions aux associations... Maurepas est une commune bien gérée, qui continue à investir, peu endettée et où la fiscalité locale est stable avec 0% d'augmentation.

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

- Après avoir organisé un Débat d'Orientation Budgétaire, comme l'exige la loi, les élus de Maurepas ont donc voté le budget communal qui s'élève à 53 341 907 €, et qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

Le budget de fonctionnement s'élève à 30 182 000 €. Pour près de 60 %, il sert à rémunérer les agents communaux, qui sont en première ligne pour délivrer vos services publics locaux.

Le budget d'investissement se monte à 23 159 907 €. Un montant exceptionnel qui s'explique par le début des travaux du centre aquatique (pour 12 138 000 €) et les équipements prévus dans le domaine de la petite enfance (nouvelle crèche de la Villeparc), de la tranquillité publique et de l'amélioration du cadre de vie.

- Les élus ont décidé que les enfants des nouveaux habitants dans l'éco-quartier des 40 arpents seront scolarisés dès la rentrée dans 2 écoles de la commune : Chapiteau (maternelle) et La Tour (élémentaire).

- Le conseil municipal a donné son feu vert au partenariat entre la commune et l'Établissement Français du Sang. Cela va notamment se traduire par le prêt gracieux de la salle des fêtes, à Pariwest, pour l'organisation d'une collecte. Celle-ci aura lieu mardi 1^{er} septembre, de 15h à 20h.

- Dans le cadre du projet Générations, qui verra également l'ouverture de la crèche de la Villeparc aux Coudrays, une résidence services seniors d'une centaine de logements va voir le jour en centre-ville (opérateur immobilier : Nexity/Domitys). Le conseil a autorisé la vente à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) du site de la crèche des Hauts-Bouleaux pour un montant de 2 754 855 €.

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 29 septembre 2020, à 19h30, à l'hôtel de ville.

Les séances sont publiques et ouvertes à tous.

AU FIL DES PROJETS



> L'éco-quartier des 40 arpents a reçu ses premiers habitants. La mutation urbaine de cette partie de Pariwest est devenue réalité. Logements, routes, écoles, transports : tout est fonctionnel.



> Adapter le réseau de transports en commun à la réalité de la fréquentation. Ainsi, la ligne SQYBUS 422 propose une nouvelle course vers la gare ferroviaire le matin et une nouvelle course au départ de cette même gare le soir depuis le 31 août.



> Premier semestre 2021 : ouverture de la crèche de la Villeparc avec 78 berceaux, soit 18 de plus que la crèche des Hauts-Bouleaux, qu'elle remplacera



> Reconstruction de la halle du marché couvert pour la rendre plus dynamique commercialement, sûre et accessible à tous



EN DIRECT AVEC LE MAIRE

N'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur le Maire pour aborder tout type de questions et obtenir des informations directement auprès de lui.

Grégory Garestier sera en direct au téléphone le **MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 17H30 À 19H**

Échangez directement avec Monsieur le Maire. Il vous suffit de composer le 01 30 66 54 70.

CARNET

Bienvenue à

Alyssa AUSSET
Louis DEZALIS
Lucie DEZALIS
Giulia FAZIO
Pasang GYELA
Gaëtan HUGUEL
Léo LENUZZA
Léana MARTINS CUNHA
Florent MONÉRY
Aliyah NATTAHI
Antoine SAINT MARTIN
Estelle SAINT MARTIN
Louise SOIRON
Baptiste TOCQUEVILLE
Shana YAO

Tous nos vœux de bonheur à

Lynda AZERRADJ et Florian SAINT-CRICO
Marine DAURES et Tristan GUILMARD
Véronique GODON et David HOAREAU
Cécile JOUSSET et Mourad EL YACINI
Barbara JOUVES et Guillaume HANN
Ahoubé KAKOU et Armand OGOUCHI
Angélique LHEUREUX et
Jean-Pierre PETIT
Emilie MERABET et Laurent PEYRON
Florence VALETTE et Stéphane NEVIÈRE

Nous nous associons à la douleur des familles de

Gilberte ALIBERT
Gilbert COHEN
Guy FEYDEL
Francis GINIAUX
Philippe GODEFROY
Noël GUIDET
Josiane HASSANI
Lucienne HILT
Gabriel JEANDUPEUX
Florence LEROY
Jean Claude MOURCEL

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIN(NE) DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr. Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etacivil@maurepas.fr. Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus. Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.

#MAUREPAS : VOTRE VILLE CONNECTÉE



LE POST DE L'ÉTÉ

Le 17 juillet 2020, la Ville a pris un arrêté municipal rendant obligatoire le port du masque dans les structures municipales notamment pour aller faire ses courses sur le marché en centre-ville. Les Maurepasiens n'ont pas hésité à partager l'information comme en témoigne le post Facebook ci-dessus. Le post a été vu par 5 656 personnes, il a obtenu 113 likes et a été partagé 47 fois.

L'application mobile de la Ville est disponible gratuitement en téléchargement. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas » à partir de Google Play ou de l'App Store, puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou sa tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée.



Google store



Apple store

**LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE**

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

Maurepas magazine

Directeur de la publication : Véronique MILLOT - Rédaction, conception maquette, mise en page : service Communication, communication@maurepas.fr
01 30 66 54 90 - Photos : Ville de Maurepas, sauf mention contraire. Impression : RAS, 6, avenue des Tissonvilliers 95400 VILLIERS-LE-BEL - 01 39 33 01 01
Impression sur papier 100 % recyclé avec des encres végétales - Imprimerie certifiée - Distribution : Ville de Maurepas - Dépôt légal : ISSN 1278-9062
Régie publicitaire officielle du magazine municipal de Maurepas Contact : 01 53 92 09 00 - contact@cithea.com www.cithea.com

CONTINUONS MAUREPAS !

Attention, le train de la peur rentre en gare.

Il aura suffi d'une journée de formation pour transformer de studieux élèves en apprentis sorciers.

Aussi, après avoir essayé sans succès durant la campagne de « vendre » l'idée d'un centre aquatique à plus de 75 millions d'euros et la quasi-faillite de notre ville, les groupes d'opposition sortent maintenant de leur contexte les chiffres présentés lors du débat d'orientation budgétaire pour continuer de chercher à effrayer les Maurepasais.

Ainsi, d'après leur lecture tronquée, la dette de la ville menacerait de passer d'une durée de remboursement de 4,5 ans en 2020 à 34 ans en 2023. Oubliant au passage de préciser qu'il s'agit là de chiffres issus d'un exercice comptable théorique mené « au fil de l'eau », c'est-à-dire à recette constante, et sans effet de gouvernance ou de recherche de subvention spécifique, et dont l'objet est de calculer la capacité de la ville à rembourser sa dette par anticipation en fonction du solde de son budget de fonctionnement.

Alors, que tout le monde se rassure : le montant de la dette de la ville ne sera pas multiplié par 7 en 3 ans ! D'ailleurs, depuis 2014, nous l'avons réduite de plus de 1,5 millions d'euros.

Dans cette période où la ville doit assumer de nouveaux frais de fonctionnement dus à la crise du COVID, et alors que nombreuses incertitudes planent sur le financement des communes et les effets induits de la réforme de la taxe d'habitation, nous aurions aimé que tous les élus fassent preuve de responsabilité et se détachent des polémiques inutiles.

Les vingt-six élus de la majorité

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES « Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs »

EN AVANT MAUREPAS

La période estivale arrive à son terme, l'heure est à la reprise ! Cette rentrée 2020 a un goût amer. Nous avons pu constater la fermeture de plusieurs entreprises et commerces dont certains implantés sur Maurepas depuis plusieurs décennies. Malheureusement, cet impact économique touche ou va toucher également l'ensemble des Maurepasais. Lors du dernier conseil municipal, un sujet essentiel a été traité : la majorité a voté un budget qui verra notre ville endettée sur 34 ans d'ici 2022, soit une durée de désendettement multiplié par 13 et tout cela dans ce contexte économique fragilisé, il est encore temps de revoir ce positionnement afin d'éviter un bilan comptable déséquilibré voir désastreux.

Lors de son investiture, M.le Maire a proné un mandat d'unité dans le travail au service des Maurepasais, Elus minoritaire de En Avant Maurepas, nous souhaitons nous associer à cette démarche et rappeler notre engagement.

Nous tenions à saluer le courage de la majorité qui a souhaité maintenir l'organisation du forum des associations cher aux Maurepasais malgré les risques de "cluster" ou contaminations.

Souhaitons que cette rentrée permettra à tous de retrouver la quiétude et la sérénité, toute l'équipe de En Avant Maurepas vous souhaite une très belle rentrée et une belle saison 2020-2021.

Pour rejoindre l'équipe En Avant Maurepas

Yann Lamothe y.lamothe@maurepas.fr ou yann.lamothe@sqy.fr

Aurélien Agesta a.agersta@maurepas.fr - **Edite Pires** e.pires@maurepas.fr

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

L'autosatisfaction du maire et le mur de la dette municipale

Le bulletin municipal de janvier annonçait pour le budget 2020 : « moins de dette, plus d'investissements ».

En juillet il annonce :

- la part des emprunts dans le budget d'investissement passe de 15% en 2019 à 49% en 2020. L'autofinancement de 49% en 2019 à 21% en 2020.

- la totalité des emprunts pourraient être remboursés en 2 ans, la ville est peu endettée.

Dans la présentation des perspectives financières lors du vote du budget, il apparaît que la capacité de désendettement sera en réalité de 4,5 ans en 2020, 14 ans en 2022 et 34 ans en 2023. Que croire ?

Devant ces prévisions lors du Conseil municipal la majorité a été incapable de dire comment réduire l'endettement (subventions miracles ?).

Dans sa tribune de juillet la majorité se réjouit que le Tribunal administratif condamne des élus d'opposition, du précédent mandat, à verser chacun à la ville 600 €. Ces élus bénévoles, sévèrement condamnés, avaient saisi le TA, ils s'inquiétaient de la légèreté avec laquelle le maire se lançait dans son projet pharaonique de centre aquatique. Le Tribunal a jugé que tout était en règle malgré des erreurs qu'il reconnaît. Il est important de rappeler qu'il ne s'agit que du TA, loin de la lourde condamnation de M. Garestier au Tribunal pénal (7.000 €) pour diffamation !

La démocratie participative inscrite dans notre projet municipal n'a pas hélas force de loi. Cependant le travail et le dévouement des élus d'opposition à l'intérêt général méritent le respect de la part la majorité actuelle.

Ismaila Wane, Martine Fayolle et Benjamin Bouhanna

Vos élu·e·s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr / Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

V O L V O

XC90 Recharge T8 AWD 390 ch Inscription Luxe

7 Places Geartronic 8 Rapports

N'attendons plus pour évoluer

980€ / MOIS ⁽¹⁾
AVEC APPORT

LOA 48 MOIS / 60 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET PERTE
FINANCIÈRE INCLUS



Autonomie 100% électrique : 50 km
CO² : 64 g/km rejeté*
TVS : 20 €**

WWW.ACTENA.FR

Un Crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Exemple pour la Location avec Option d'Achat (LOA) avec apport, incluant les prestations « maintenance et assistance » et « gestion des pertes totales » d'un VOLVO XC90 Recharge Inscription Luxe T8 AWD neuf, avec option peinture métallisée, au prix de vente TTC de 78 435€ financé sur 48 mois et 60 000 km, soit un 1er loyer de 7 850€ suivi 47 loyers de 980 € TTC pour un montant total, avec assurance Protection Pécuniaire et Garantie Longue Durée dont assurance incluse, Révisions et pièces d'usure professionnel, de 96 919,44 EUR TTC avec une option d'achat final de 43 007,56 EUR TTC. Consommation mixte (L/100 km) : 2,8. - CO₂ rejeté (g/km) : 64. Loyers mensuels exprimés TTC, hors prestations optionnelles et hors bonus/malus écologique et carte grise. Offres non cumulables, réservées aux professionnels, en France métropolitaine, valables jusqu'au 31/10/2020, dans le réseau Actena - Automobiles selon conditions générales LOA et sous réserve d'acceptation du dossier par CGL, Compagnie Générale de Locations d'équipements, Groupe Société Générale - SA au capital de 58 606 156€ - 69 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Bareuil - SIREN 303 236 186 RCS Lille Métropole. CGI FINANCE est une marque de la Société Générale mise à disposition de CGL. (2) Contrat d'assurance et d'assistance souscrits par CGL, tant en son nom propre que celui de ses filiales, par l'intermédiaire de FINASSURANCE - société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000574 (www.orias.fr) - SNC au capital de 15 250€ - 69 avenue de Flandre 59700 Marcq-en-Bareuil - SIREN 352 937 247 RCS Lille Métropole, Entreprises d'assurances régies par le code des assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

ACTENA
AUTOMOBILES

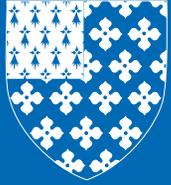
75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60

PRIOD

© VICTORHUBIS



12 - 13 SEPTEMBRE 2020

Maurepas

A U T E M P S D U

Moyen-âge

**FERME DE
MAUREPAS**
Rue de
Coignières

SAMEDI 12
de 10h à 21h30
DIMANCHE 13
de 10h à 18h

**NOMBREUSES
ANIMATIONS**

**RECONSTITUTION
D'UN VILLAGE
MÉDIÉVAL**

**ÉCHOPPES
MÉDIÉVALES**

